



JEAN-LUC CRUCKE  
MINISTRE WALLON DU BUDGET et DES FINANCES,  
DES AÉROPORTS et DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

GOVERNEMENT WALLON

**Monsieur Serge Mathonet**  
**Directeur de l'AES**  
**Allée du Bol d'Air, 13**

**4031 ANGLEUR**

Namur, le

**19 OCT. 2021**

N/Réf. : JLC/AJ/GDE/SMO/JM/20211019\_AAP  
Personne de contact : Jessica MAYON  
Tél : 081/71 03 72 • Email : [jessica.mayon@gov.wallonie.be](mailto:jessica.mayon@gov.wallonie.be)  
Annexe : 1

**Objet : Appel à projets « Infrastructures sportives partagées »**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Régionale et faisant suite aux recommandations d'un rapport parlementaire portant sur les infrastructures sportives scolaires, le Gouvernement lance un appel à projets visant le financement d'infrastructures sportives partagées dans un contexte de partenariats entre les pouvoirs locaux, les établissements scolaires et les clubs sportifs locaux.

Le budget alloué par la Wallonie à cet appel à projets est de 15 millions d'euros. Le montant maximum subsidié pour chaque projet est de 3 millions HTVA.

Le taux de la subvention régionale s'élève à 70 % du montant maximum subsidié, le solde étant financé par le porteur de projet.

**Objectifs de l'appel à projets**

Deux objectifs sont poursuivis par cet appel à projets :

- Aménager ou construire des espaces sportifs partagés de qualité : La pratique des activités physiques doit faire partie intégrante des apprentissages dispensés à l'école. Pour ce faire, les établissements doivent pouvoir disposer d'espaces adaptés et de qualité. Parallèlement, de nombreux territoires souffrent d'un manque d'infrastructures

sportives pour héberger les nombreux clubs sportifs locaux. Il est donc plus qu'opportun que les infrastructures soient accessibles au plus grand nombre, tant pendant les heures scolaires, qu'en dehors.

- Aménager ou construire des espaces exemplaires en matière de performance énergétique et d'insertion dans l'environnement.

### **Critères d'éligibilité**

L'appel à projet a été lancé ce 18 octobre 2021.

Il s'adresse :

- Aux communes, leurs ASBL de gestion des infrastructures sportives ou Régies Communales Autonomes ;
- Aux provinces ;
- Aux associations de communes.

Celles-ci devront démontrer leur volonté d'ouvrir l'espace sportif à toutes les écoles présentes sur leur territoire et le cas échéant, la création d'un partenariat :

- Avec les établissements scolaires locaux, pour les périodes et heures scolaires ;
- Avec les acteurs sportifs locaux, en-dehors de celles-ci.

Les projets seront évalués sur base des critères suivants :

1. Flexibilité/partenariats – 30 points ;
2. Performance énergétique, durabilité et qualité environnementale des matériaux utilisés – 30 points. ;
3. Le caractère central du projet dans son environnement – 20 points ;
4. Besoins avérés – 20 points.

Les candidatures devront être transmises au plus tard le 15 avril 2022 sur base du formulaire dématérialisé via :

- Le Guichet des Pouvoirs locaux, pour les pouvoirs publics
- Mon Espace Wallonie, pour les ASBL de gestion

Vous trouverez les lignes directrices en annexe au présent courrier.

La sélection des projets et l'octroi des accord de principe sont prévus pour le 31 mai 2022 au plus tard.

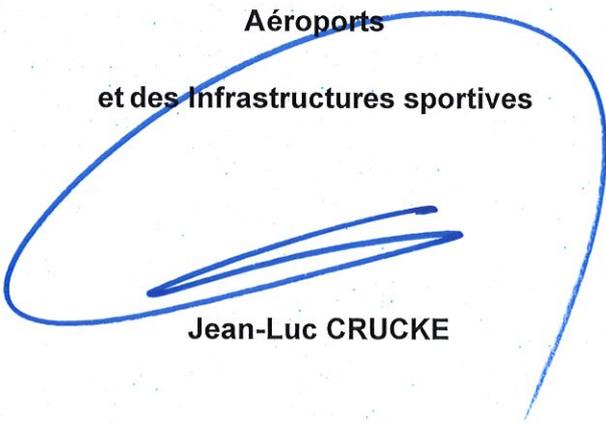
Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site d'Infrasports:

- Pouvoirs publics :  
<https://infrastructures.wallonie.be/pouvoirs-locaux/infrasports.html>
- Autres bénéficiaires du secteur non marchand :  
<https://infrastructures.wallonie.be/entreprises-non-marchand/infrasports.html>

Afin de pouvoir informer le plus largement possible les candidats potentiels du lancement de cet appel à projets, puis-je vous demander votre collaboration en publiant via votre newsletter les lignes directrices, ci-annexées, ainsi que les liens vers le site Internet d'Infrasports, lequel reprend toutes les informations utiles ?

Vous remerciant d'avance pour votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Ministre du Budget et des Finances, des  
Aéroports  
et des Infrastructures sportives**



**Jean-Luc CRUCKE**